



## SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

<p style="text-align: center;"><b>Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 du 03/12//2015</b></p>
--

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. MORICEAU  
M. PAILLET  
M. RAYMON  
M. ORLIANGES  
Mme GLISE

Secrétaire :  
Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

M. ANDRIEU (FO-DGFIP)  
Mme CUSSAC (FO-DGFIP)  
Mme DENAUX (CGT Finances Publiques)  
M LAROUSSINIE (Solidaires Finances Publiques)  
Mme MARRONCLE (Solidaires Finances Publiques)  
Mme ANGLADE (Solidaires Finances Publiques)

Secrétaire adjoint : M Andrieu

**1) Approbation du Procès verbal du 09/11/2015 :**

Le procès verbal du 09 novembre dernier est approuvé à l'unanimité, après rectification demandée par la CGT.

**2) Affectation du contrôleur de la Trésorerie de St Mamet :**

Compte tenu de la fermeture de la Trésorerie de St Mamet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et au transfert du secteur Collectivités Locales à la Trésorerie de Maurs, il est proposé l'affectation de Mme BEYSSAC à la Trésorerie de Maurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Vote : Pour à l'unanimité

*Les élus FO en CAP B : Philippe ANDRIEU et Sylvie CUSSAC*